FESTIVAL BRIOUX SUR BOUTONNE

le 4 juillet 2014

lettre des techniciens du festival..

Mesdames, messieurs,

Je n'ai pas pour habitude de prendre la parole, car nous techniciens, nous, intermitents du spectacle vivont dans l'ombre.

Mais aujourd'hui, je me dois d'être le porte parole de mes collègues ici présents et de tous les techniciens du spéctacle car notre métier, vos spéctacles, votre festival au village sont en danger.
Et c'est dans cette optique là que nous avons préféré prendre la parole plutôt que de se mettre en grêve car ce festival doit continuer coute que coute d'exister pour promouvoir la culture en milieu rural.

Vous avez vu il y a quelques instants une vidéo ou il est montré de manière sympatique ce qu'est la réalité de la vie d'un intermittent du spectacle vivant.
Je vais à mon tour vous décrire de manière très concrête comment cela se passe pour nous.

Pour réaliser un spectacle aujourd'hui, il faut compter généralement 3 jours de travail pour un technicien.
Si par exemple le prestataire se trouve à niort, il faut que j'ailles une journée au dépôt pour préparer le matériel, le tester, le charger dans un camion et téléphoner aux techniciens de l'artiste pour valider ses demandes.
Cette journée que l'on appelle journée de préparation n'est pas rémunérée.L'aller/retour Brioux/Niort Niort/Brioux n'est pas déffrayé.
Le repas du midi n'est pas déffrayé et l'appel aux techniciens non plus.
J'ai donc travaillé 5 heures pour 0 €.
Le lendemain, jour du spectale, on "embauche" (on a rendez vous) sur le site à 8h du matin. Je suis déclaré pour une journée de 10h. La loi ne me permet pas de faire plus de 10h.Et ces 10h sont rémunérée 120 € net. Retenez bien ce chiffre, 120 € net.
A 19h, j'ai fait mes 10h de travail. Bien entendu je ne peux pas quitter les lieux, le spectacle est à 20h 30. Spectacle qui lui même va se terminer à 23h et qui va nécessiter 4h de démontage.
Pour terminer je vous passe le temps de trajet retour au domicile après le chargement du camion.
Le lendemain il faut retourner au dépôt décharger le camion et ranger le matériel et pour ça il faut compter environ 2h, là également pour 0 €.
C'est à dire que j'ai travaillé 3 jours pour 120 € net. J'ai travaillé 24h pour 120 € net, c'est à dire que j'ai fait 24h à 5 e net de l'heure.

Vous trouvez ça scandaleux moi aussi. Mais que faire? Si l'on me paie toutes mes heures, heures sup., les heures au tarif de nuit et j'en passe vous allez vous retrouvez à payer une fortune votre place de spectacle.
C'est pour ça que Pôle Emploi nous donne un complément pour que l'on puisse vivre décemment et c'est justement ça que l'on veut aujourd'hui nous supprimer.

A l'heure actuelle avec cette nouvelle loi, on va perdre 1 mois de salaire sur l'année alors que ces mêmes salaires n'ont pas augmentés depuis 20 ans.

Bien sûr je rappelle que pou prétendre à cette indemnisation il faut répondre à des des critères très strictes.

J'ajouterai enfin que nous Techniciens Intermitents n'avons aucune sécurité d'emploi, quand on veut louer ou faire un prêt à la banque c'est très compliqué voir impossible.

Alors Non, nous ne sommes pas des privilégiés.
Non, nous ne sommes pas des feignants.
Nous sommes des techniciens passionnés et qui ont envie de vous donner du bonheur.

Alors vous avez besoin de nous por vous amuser, vous avez besoin de nous pour vous cultiver, nous avons besoin de vous pour exister. Soutenez nous.

Merci